



Re ouverture dossier indemnisation

Par **fabiecara**, le **25/09/2015** à **16:16**

Monsieur

Il y a 15 ans ,nous avons été victimes en famille d 'un accident de la voie publique (choc frontal)

J ai moi meme été blessée avec notamment une luxation complique d' un pied.J 'ai été indemnisée pour cela .Cependant j' ai gardé comme séquelle une déformation de ce pied,avec une gene continue a la marche .De plus, depuis quelques années,mon genou me fait souffrir et j 'ai du me faire opérer le mois dernier par arthroscopie.Celle ci a mis en évidence une arthrose importante et précoce(j ai 43 ans) du genou dont l'origine n'est pas déterminée.En fait il semblerait d après mon chirurgien,des suites logiques d'une mauvaise marche secondaire a ma déformation du pied blessé.Ma rééducation du genou est lente;mon chirurgien parle d'une prothèse de genou a prévoir bien avant l'âge moyen,d 'infiltrations palliatives régulières a prévoir en cas de douleurs etc....De plus ,je pense ne pas pouvoir reprendre mon travail pour quelques semaines ,voire jamais compte tenu des contraintes physiques.

Pensez vous qu il est possible de re -ouvrir mon dossier d 'indemnisation d 'il y a 15 ans pour faire valoir un nouveau préjudice physique/moral et dans ce cas comment procéder?

Vous remerciant par avance de votre aide précieuse

Cordialement

Fabienne